

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Robert VERAND, Nicolas GALLIANO.

Convocation en date du 02/12/2022

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

OBJET : RENOUELEMENT DU BAIL DE LOCATION DE MR LECAT A COMPTE DU 01 JANVIER 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé lors de la location de la maison rénovée sur le hameau de Lange que le bail de location aurait une durée d'un an renouvelable.

Monsieur le Maire explique que les relations avec Mr LECAT sont excellentes et qu'il n'y a aucun impayé de loyer.

Monsieur LECAT n'ayant pas émis la volonté de cesser ce contrat de bail, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat de bail 2022 au titre de 2023, dans les mêmes conditions de montant de loyer.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à ce renouvellement.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Accepte de renouveler la location de la maison rénovée, hameau de Lange à Monsieur LECAT Frédéric à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée d'un an.**
- **Fixe le montant de la location à 400€ mensuel,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de location à venir et toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, le 26 décembre 2022.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

